

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION



FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
CULTURES URBAINES

- APPEL À CANDIDATURES -

Dans le cadre de l'appui à la professionnalisation des acteurs des cultures urbaines, le Ministère de la Culture et de la Communication, à travers le Fonds de Développement des Cultures Urbaines (FDCU), lance un appel à candidatures pour la formation des jeunes porteurs et porteuses d'idées de projets structurants dans le domaine des cultures urbaines.

Institué depuis 2017 au sein du Ministère de la Culture et de la communication, le FDCU est un fonds exclusivement dédié au soutien des projets structurants de toutes les disciplines des cultures urbaines au Sénégal.

Cette formation vise à renforcer les capacités des jeunes acteurs et actrices des cultures urbaines dans le montage et la gestion des projets culturels.

Conditions d'admission

Les candidat(e)s à cette formation doivent :

- Etre de nationalité Sénégalaise ;
- Présenter une idée de projet dans le domaine des cultures urbaines (Structuration, Formation, Événementiel, la création, la production artistique, etc.) ;
- Avoir le niveau du BFEM ;
- Être âgé(e) de 18 ans, au moins et 35 ans au plus ;
- Résider dans l'une des régions suivantes : Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

Composition du dossier

- une copie légalisée de la carte nationale d'identité
- une description sommaire de votre projet (sur une page au maximum)
- une lettre de motivation
- une copie des diplômes justifiant du niveau du BFEM

Date limite de soumission des dossiers

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette formation sont invité(e)s à déposer leurs dossiers au niveau des Centres culturels régionaux de leur localité, au plus tard le lundi 17 mai 2021, délai de rigueur.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au centre culturel de la localité.

